



REGLEMENT INTERIEUR

De manière générale, l'Utilisateur s'engage à :

- Respecter les autres joueurs et adopter une attitude fair-play ;
- Veiller à la fermeture du cadenas après utilisation ;
- Respecter le site sur lequel il joue et signaler tout problème à la mairie de BDA au 04 68 21 72 17 ;
- Ne pas fumer ou manger sur le terrain, jeter ses déchets dans les poubelles alentours ;
- Ne pas amener d'animaux sur le terrain et utiliser des chaussures propres ;
- Ne pas pratiquer un autre sport que le Padel sur ce terrain, avec le matériel adéquat ;

Cette liste n'est pas exhaustive et peut être complétée par le bon sens de chacun.

Plus particulièrement, l'Utilisateur s'engage à prendre soin des raquettes qu'il aura pu emprunter en Mairie de Banyuls Dels Aspres. Il s'engage à les rendre dans le même état qu'il les a trouvées, c'est-à-dire propres et non abimées. Sans cela, l'Utilisateur sera tenu responsable et soumis au remboursement dudit matériel.